



Amiens, le 18 Novembre 2022,

SE-Unsa - Amiens

à Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens,
20 boulevard Alsace Lorraine
80063 AMIENS

Objet : Vademecum AESH académique – Heures de fractionnement des AESH

Monsieur le Recteur,

Un projet de vademecum académique pour les AESH a été présenté aux organisations syndicales lors de l'année scolaire 2021-2022. Deux groupes de travail ont été réunis pour relecture.

Pour le SE-UNSA, ce vademecum est indispensable aux collègues car il apporte des réponses à de nombreuses questions auxquelles elles/ils sont confronté.e.s au quotidien. Par exemple pour les arrêts de travail, la gestion des heures, le cumul d'activité, les frais de déplacement pour postes partagés, les prélèvements lors d'arrêts maladie...

Lors de l'audience que vous avez accordée à l'UNSA Education le 19 septembre, vos services s'étaient engagés à une parution mi-octobre. Nous nous permettons de relayer l'attente des collègues pour ce document.

Le SE-UNSA souhaite également attirer votre attention sur les heures de fractionnement. Comment sont-elles appliquées cette année scolaire dans l'académie ?

- Est-ce une diminution du nombre d'heures dues ? Si oui comment cela se traduit-il sur le contrat des collègues ? **Ces heures de fractionnement sont-elles déduites uniquement des heures connexes ? Si c'est le cas, le SE-UNSA le contestera vigoureusement.**
- Est-ce un quota d'heures à prendre quand les collègues en ont besoin ? **Le SE-UNSA est très favorable à cette option qui permet un peu de souplesse par exemple pour aller à un rendez-vous médical.**

1. Nous vous remercions d'avance pour les précisions que vous pourrez nous apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Catherine JAROT
Secrétaire académique AESH SE-UNSA
AESH sur le PIAL DAUBIE/LE NAIN

Xavier LENEVEU
Secrétaire académique
PLP